

06.01.2017 - 11:35 Uhr

## Media Service: Conseil suisse de la presse: Respect de la vie privée et défaut d'enquête (prise de position 40/2016)

Bern (ots) -

Parties: Gouzer c. «Le Temps»

Thèmes: Recherche de la vérité / Respect de la vie privée

Plainte rejetée sur le point principal

Résumé

Respect de la vie privée et défaut d'enquête

Lorsque les capacités financières et professionnelles d'une personne jouent un rôle déterminant dans la compréhension d'une affaire d'intérêt public, la publication de son nom est aussi d'intérêt public, selon le Conseil suisse de la presse (CSP).

Elka Gouzer, active dans l'immobilier à Genève, est propriétaire d'un chalet cosu à Verbier. Elle s'oppose fermement à un nouveau projet de remontée mécanique aux abords de la station, projet porté par la commune de Bagnes et la société Téléverbier. Dans un article consacré à cette opposition, qui est alors pendante devant le Tribunal fédéral, «Le Temps» a brossé le portrait de la «multimillionnaire» en donnant son nom. Estimant que son identification ne représentait pas un intérêt public prépondérant et violait sa sphère privée, Elka Gouzer a porté plainte au CSP.

Ce dernier, rejoignant en cela la position du «Temps», a estimé que la publication du nom de l'opposante, dans une affaire d'intérêt public, était essentielle à la compréhension du litige, car Elka Gouzer joue un rôle social important. De plus son nom a déjà été cité dans les médias dans d'autres contextes. Le CSP rejette donc la plainte sur ce point.

La plaignante a aussi reproché au «Temps» d'avoir failli à son devoir de vérité en écrivant qu'elle était «l'unique» opposante au projet de remontée mécanique. En effet une autre opposition avait été déposée à l'Office fédéral des transports. «Le Temps» a avoué n'avoir pas été au courant de cette autre opposition. Ce manquement est mineur quant au fond de l'affaire, mais constitue néanmoins un défaut d'enquête, constate le CSP.

Contact:

Schweizer Presserat  
Conseil suisse de la presse  
Consiglio svizzero della stampa  
Ursina Wey  
Geschäftsführerin/Directrice  
Rechtsanwältin  
Effingerstrasse 4a  
3011 Bern  
+41 (0)33 823 12 62  
info@presserat.ch  
www.presserat.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100018292/100797586> abgerufen werden.